
MAIRIE
DE
LES HAIES

69420

☎ 04.74.56.89.99

📠 04.74.56.89.90

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 17 MARS 2017

Présents : Mme LEMAITRE, Mr BONNEL, Mr CHAVAS, Mr SALLANDRE, Mr BLANC, Mr DI ROLLO, Mme PALLUY, Mr MICHAUD, Mme VACHON, Mr GRAPOTTE

Absents- excusés : Mr BLANC.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme TOURNIER, Mr ESPARZA, Mme GUINAND-CAÛANO, Mme GACHE

Membre démissionnaire : Mme BALURIAUX

Désignation d'un secrétaire de séance.

Madame Le Maire propose que le secrétariat de séance soit assuré par Monsieur GRAPOTTE

Secrétaire élu : Mr GRAPOTTE

1/ Délibération pour le choix du prestataire copieurs

Mme le Maire rappelle que le contrat des copieurs de la Mairie et de l'Ecole arrive à échéance le 17 avril 2017. Il convient donc d'étudier la mise en place d'un nouveau contrat à cette date.

5 prestataires ont été consultés : Equinoxe, A2A, Avenir Bureautique, C Pro, Desk

Le Conseil Municipal, après discussion et réflexion sur les différents devis, décide :

- d'écarter les deux devis les plus extrêmes (le plus cher : Desk, et le moins cher : Avenir Bureautique).
- de choisir ensuite le prestataire présentant le coût de location mensuel le moins élevé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de retenir le prestataire CPRO, avec un loyer mensuel de 43.5 € pour le photocopieur de la Mairie et 43.5 € pour le photocopieur de l'Ecole.

Fin de séance : 19 heures